



# LA BIG AVENTURE CONTINUE ...

4-11 ANS  
12-17 ANS



AUTOMNE, HIVER & PRINTEMPS 2016-2017



# BIENVENUE CHEZ LE SPECIALISTE COLOS !

**EXPLORER - S'AMUSER - CONSTRUIRE - APPRENDRE - PARTAGER**

La BIG AVENTURE se poursuit au-delà de l'été et nous avons eu à cœur de vous organiser des colos vraiment pas comme les autres et pleines de PEP's, tout au long de l'année !

Avec tous les agréments et des équipes pros pour assurer une parfaite prise en charge de votre enfant, Les PEP Alsace assurent la réussite des vacances des 4-17 ans depuis 70 ans !

Nos colos et mini-séjours sont des espaces d'éducation organisés autour d'un vrai projet pédagogique. De 4 à 7 jours, nature, sports, aventures ou originales, 100% sensations et émotions, elles vous immergent dans des univers créés à votre mesure et à composer selon vos envies.

Elles offrent une formidable opportunité de grandir et de s'épanouir en apprenant à découvrir le monde et à vivre avec les autres.

Faire des rencontres inoubliables, s'amuser entre copains, découvrir de nouveaux horizons avec des équipes pros, voilà de quoi être impatient de partir, non ?

Votre équipe colos PEP Alsace



REJOIGNEZ-  
NOUS !

03 69 99 10 10

[www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)

Pep Alsace vacances





## SUIVEZ LE GUIDE !

Choisissez **la Qualité et la sécurité**

4 > 5

Soulagez votre **budget**

6 > 7

Découvrez les **centres PEP Alsace**

8 > 9

Vivez un **AUTOMNE** nature, sciences, aventure ...

10 > 13

Surfez sur l'**HIVER** : glisse, expéditions, imaginaire ...

14 > 23

Savourez le **PRINTEMPS** : oxygène, moto, sensations ...

24 > 29

Profitez des **bons plans PEP**

30

**Réservez** votre séjour

31 > 32

Conditions Générales de vente

33 > 35



DES COLOS POUR TOUTES LES ENVIES POUR VOYAGER EN TOUTE SÉRÉNITÉ  
ET DÉCOUVRIR LE MONDE QUI VOUS ENTOURE ...

## FAITES LE CHOIX DE LA QUALITE

### UN PROJET QUI VOUS VEUT DU BIEN ...

Nos colos sont des espaces privilégiés où on est acteur de ses vacances :

- on choisit ses activités, on s'amuse et on grandit entre copains
- des activités, jeux, temps de vie et de rencontres qui se partagent dans un esprit de tolérance
- des règles de vie qui donnent un cadre commun pour le bien-être de tous

### DES SÉJOURS CONTRÔLÉS EN PERMANENCE !

Pour vous garantir les meilleures conditions d'accueil :

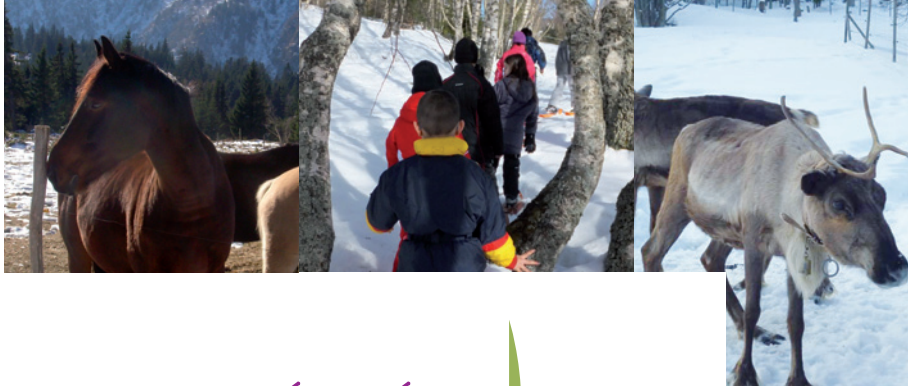
- des colos conformes à toutes les normes en vigueur
- des inspections sur la qualité des activités et sur la sécurité
- l'agrément Tourisme délivré par « Atout France » pour les séjours à l'étranger

### UNE ORGANISATION AU CARRÉ... ET CERTIFIÉE !

Notre expérience est reconnue depuis 70 ans :

- des moyens professionnels efficaces pour organiser les transports et les séjours
- une vigilance particulière pour composer les équipes
- une démarche qualité certifiée ISO 9001





## ... ET DE LA SÉCURITÉ

### DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES ET VOLONTAIRES !

Une parfaite prise en charge de votre enfant :

- 1 adulte pour 6 à 8 enfants avec des professionnels diplômés d'Etat
- un recrutement des équipes basé sur l'expérience et la motivation
- l'évaluation de chaque directeur et animateur en fin de séjour

### VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT !

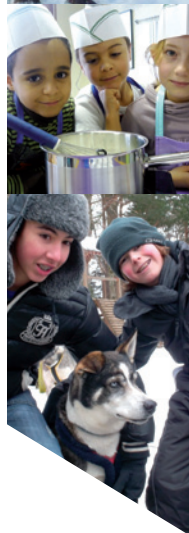
Tout est mis en oeuvre pour garantir votre sérénité :

- un Carnet de Voyage individualisé, le choix du transport et une garantie annulation
- tous les moyens de communication pour garder le contact durant le séjour
- des responsables joignables 24h/24 en cas d'urgence
- un questionnaire de satisfaction pour continuer à améliorer nos prestations

### SERVICE INTÉGRATION

- une charte de déontologie pour intégrer les enfants en situation de handicap convalescents, ou sujet à PAI
- des conditions d'accueil et un accompagnement adaptés à ceux qui en ont besoin

Contactez nos conseillères au 03 69 99 10 10



DES COLOS À PARTIR DE 240 €  
hors aides et déduction !



## SOULAGEZ VOTRE BUDGET !

Association à but non lucratif et acteur de l'économie sociale et solidaire, tous nos moyens sont consacrés à la qualité de nos services. Cette gouvernance vous garantit un rapport qualité/prix élevé avec les tarifs les plus justes afin que chaque enfant puisse partir en vacances, quels que soient les revenus de ses parents.

**De plus, vous pouvez déduire toutes vos aides du prix des séjours :**

### **CHEQUES-VACANCES**

Les PEP sont partenaires de l'ANCV, agence nationale pour le chèque-vacances. Ils peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de nos séjours.

### **BONS CAF**

Si vous bénéficiez de bons de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), ils viendront en déduction du prix de votre séjour.

### **COMITÉS D'ENTREPRISE**

La plupart des comités d'entreprise prennent en charge une partie du coût du séjour de votre enfant.

### **MAIRIES ET CONSEILS DÉPARTEMENTAUX**

Il est possible d'obtenir des aides au départ via votre municipalité ou Conseil Départemental.

### **BOURSES JPA**

Les bourses de la Jeunesse au Plein Air (JPA) sont accordées sur dossier aux enfants dont les parents disposent de faibles revenus.

jusqu'à 70%  
de déductions !





## PROFITEZ DES BONS PLANS PEP ✳

Pour bénéficier des meilleures offres, suivez la pastille :  
**(pour en savoir plus rdv p.30)**



### 1ÈRE MINUTE

Inscrivez-vous avant le 30 septembre 2016 et profitez d'une remise pouvant aller **jusqu' 5%** !

### 1, 2, 3 ... PARTEZ

Pour l'inscription de plusieurs frères et sœurs d'un enfant ou de votre enfant sur plusieurs séjours, vous bénéficierez d'acomptes minorés et de remises pouvant aller **jusqu'à 84 €** !

### JE PARRAINE UN POTE

Vous êtes client PEP et vous souhaitez parrainer votre meilleur copain ? Bénéficier **jusqu'à 10% de réductions** !

### ON PART ENTRE POTES

Vous n'avez jamais participé à une colo PEP et vous souhaitez partir entre copains ? L'offre « Tribu » vous permet d'économiser **jusqu'à 8%** !

### IRCOS & CE+ SERVICES

Vous êtes titulaires d'une carte IRCOS ou CE+ Services ? Profitez d'une remise pouvant aller **jusqu'à 5%** !

### 3X SANS FRAIS

Étalez vos dépenses et payez en **3X sans frais** !

Pour en savoir plus, rdv page 30 ou appelez le **03 69 99 10 10**

**jusqu'à 84 €  
d'économies !**

\* offres non cumulables et soumises à conditions (voir p. 30)

# DECouvrez LES CENTRES PEP ALSACE



**Au cœur du Parc Régional des Ballons des Vosges, les 3 centres PEP Alsace fonctionnent durant toute l'année et sont spécialisés dans l'accueil d'enfants et jeunes de 4 à 17 ans.**

Dans des environnements de calme et de verdure exceptionnels, ils permettent de voyager dans le temps, de pratiquer des sports de pleine nature mais aussi de découvrir un cadre naturel unique sans oublier les temps forts entre copains.

## **LA VIE AVEC LES COPAINS**

Chez nous, l'apprentissage du vivre ensemble est essentiel ; on s'amuse, on s'épanouit en groupe et on devient acteur de son séjour. Les équipes seront attentives aux besoins de vos enfants et favoriseront un rythme de vie adapté à chacun : coucher + lever échelonnés et activités, alterneront avec animations, sorties, jeux et veillées. Répartis par groupes d'âges, on apprendra à devenir autonome et à prendre des responsabilités, en respectant la sécurité et le bien-être de tous. Enfin la gestion de la vie quotidienne fera l'objet d'une attention particulière.

## **BIEN ENCADRÉS PAR DES PROS**

- encadrement et savoir-faire PEP professionnel et exclusif: moniteurs spécialisés et brevetés d'Etat (VTT, ski, escalade, tir à l'arc, accrobranche, guide de montagne, ...)
- partenariats et intervenants extérieurs : bûcheron, ONF, ESF, artisans locaux, fermes de montagne, centre équestre, parc animalier, châteaux-forts, parc-aventure, ...

## **L'EAU À LA BOUCHE**

- repas élaborés par nos cuisiniers professionnels et intégrant des produits locaux, frais et de saison (dont bio)
- cuisine événementielle et à thèmes : poêlées géantes, barbecue, buffet campagnard ou médiéval, repas trappeur, pique-nique ...

## **NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE !**

- circuits d'approvisionnements courts et issus de l'agriculture locale
- produits d'entretien éco-labellisés, éclairages basse-consommation
- réduction (dont gaspillo-mètre), tri et valorisation des déchets, recyclage d'éléments naturels (land-art)
- solidarité(s) et vivre ensemble vécus à travers la sensibilisation à l'écocitoyenneté et au développement durable





## LA ROCHE STOSSWIHR (Haut-Rhin)

Visite virtuelle sur [www.peplaroche.fr](http://www.peplaroche.fr)



Dominant la vallée de Munster (à ½ h de Colmar), à 480 m d'altitude, « La Roche » bénéficie d'un environnement naturel préservé, idéal pour colos à thèmes entre copains.

### BIEN INSTALLÉS ...

- 4 bâtiments : salles d'activités et salle de spectacle, chambres de 3 à 5 avec wc et salle de bain
- aires de jeux, plateau sportif, sentiers de balades

## LA CHAUME ORBEY (Haut-Rhin)

Visite virtuelle sur [www.peplachaume.fr](http://www.peplachaume.fr)



Sur la Route des Lacs (à ½ h de Colmar), à 870 m d'altitude, « La Chaume » domine toute la vallée d'Orbey. Sa superbe implantation, dans un environnement montagnard authentique, est idéale pour des colos sportives entre copains.

### BIEN INSTALLÉS ...

- 3 bâtiments : salles d'activités et espaces détente, chambres de 4 à 6 avec sanitaires ou dortoir tout confort (sanitaires collectifs)
- aires de jeux, plateau sportif, mur d'escalade, stand de tir à l'arc

## LA RENARDIERE AUBURE (Haut-Rhin)

Visite virtuelle sur [www.peplarenardiere.fr](http://www.peplarenardiere.fr)



A ½ h de Colmar, à 900 m altitude et à deux pas des châteaux de Ribeauvillé, « La Renardière » bénéficie d'air pur et d'une nature préservée ; l'idéal pour y vivre entre copains des colos propices à l'imaginaire.

### BIEN INSTALLÉS ...

- 2 bâtiments : salles d'activités, chambres de 4 ou de 12 (sanitaires intégrés ou collectifs)
- aires de jeux, sentiers de découvertes





# AUTOMNE 2016

## LES EXPERTS police scientifique



à LA ROCHE à Stosswihr

ou à LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

### À PARTIR DE 256 €

(sur place), hors aides  
et déductions

6-11 ANS  
16 À 24 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le 

UNE ENQUÊTE  
SCIENTIFIQUE  
PASSIONNANTE

*Tel un jeune détective, tu mèneras ton enquête avec toute la panoplie et le matériel de la police scientifique. La colo regorge de trésors qui t'aideront à mieux comprendre la nature : tu guetteras la présence d'animaux sauvages et tu découvriras les sons de la nuit à travers une balade nocturne.*

*Entre empreintes, traces, messages codés, énigmes et expériences scientifiques, tu deviendras un vrai Expert !*

### TES TEMPS FORTS

- tes enquêtes et recherche d'indices : analyse des scènes, relevés d'empreintes, sons, prélèvements, photos, microscope ...
- tes ateliers scientifiques : observations, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels (tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux)
- ta chasse aux trésors naturels, balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 8 ans), jeux sportifs et grands jeux, ateliers créatifs, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

|                         |            |         |
|-------------------------|------------|---------|
| du 23/10 au 28/10 (6 j) | réf : T1EX | 342 € * |
| du 29/10 au 01/11 (4 j) | réf : T2EX | 256 € * |

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# AUTOMNE 2016

## A FOND LES MANETTES mini-moto



à LA ROCHE à Stosswihr

ou à LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto !*

*Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, sur mini-moto 50 cm3.*

*Après les séances de pilotage, tu deviendras un vrai expert scientifique : la colo regorge de trésors cachés pour réaliser de fantastiques expériences et mieux comprendre la chimie ainsi que les phénomènes naturels.*

### TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm3 sur parcours aménagé et sécurisé
- tes ateliers scientifiques : enquêtes et recherche de trésors naturels, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels
- tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux
- Mais aussi : tournois sportifs, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 23/10 au 28/10 (6 j)

réf : T1MM

399€ \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



## À PARTIR DE 399 €

(sur place), hors aides  
et déductions

## 8-12 ANS 16 ENFANTS 1 ENCADRANT POUR 8

Le +

### LE PILOTAGE DE TA 50 CM3



# AUTOMNE 2016

## AVENTURES SPORTIVES Fun & sensations



à LA ROCHE à Stosswihr

ou à LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

### À PARTIR DE 294 €

(sur place), hors aides  
et déductions

### 12-15 ANS

### 16 À 24 PARTICIPANTS

### 1 ENCADRANT POUR 8

## Le +

**LES SPORTS  
À SENSATION  
ENCADRÉS PAR  
DES PROS**

*Parcours dans les arbres, escalade sur notre nouveau mur de 17 mètres, équitation, VTT ... !*

*Construite à ton rythme, cette session Aventures t'offrira à la fois de nouvelles sensations, des exploits, de la détente, mais aussi une ambiance fantastique à partager entre copains.*

*Pour décompresser entre deux défis sportifs, de nombreux temps forts te seront proposés avec une dernière soirée spectacle mémorable.*

### TES TEMPS FORTS

- ton aventure sensations : VTT et descente sur parcours bike-park
- ton aventure verticale : escalade sur mur et tour de 17 m + sites naturels et accrobranche
- ton aventure passion : ta séance d'équitation au centre équestre
- Mais aussi : tournois sportifs, activités de plein air, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

|                         |            |         |
|-------------------------|------------|---------|
| du 23/10 au 28/10 (6 j) | réf : T1AV | 399 € * |
| du 29/10 au 01/11 (4 j) | réf : T2AV | 294 € * |

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# AUTOMNE 2016

## C'EST TOI QUI CONDUIS !



### VALLÉE DE THANN (Haut-Rhin)

*Profite de tes vacances pour passer ton code et commencer à prendre des cours de conduite : ce stage en Auto-Ecole inclut la formation grâce à laquelle tu pourras obtenir ton certificat de conduite accompagnée \*. Le tout avec des temps de détente pour que tes vacances restent de vraies vacances.*

#### TON PROGRAMME

Stage intensif à l'issue duquel une attestation de fin de formation sera délivrée, après réussite à l'examen du code. Tu effectueras 20h de conduite, participeras pour 20h à la conduite d'un autre stagiaire et 30h de cours théoriques suivis par le passage du code.

Sont prévus : préparation du code via internet avant le stage, rendez-vous collectif d'évaluation en début et fin du séjour en présence des parents, moyens vidéo ...

#### PRATIQUE

- accueil au centre TEC de Ranspach, en chambres de 4 à 8 avec sanitaires collectifs et salles d'activités
- équipe de 3 adultes + moniteurs d'Auto-Ecole professionnels. Participation aux tâches quotidiennes pour favoriser la cohésion du groupe.
- rdv au centre (pas de transport)

#### IMPÉRATIF :

- avoir 15 ans au 1er septembre 2016 (carte d'identité indispensable) et inscription effectuée avant le 1er septembre
- présence des parents le 1er (présentation du stage) et le dernier jour (dernière heure de conduite jeune + parents)

#### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 20/10 au 02/11 (14 j)

réf : TCAC

1919€ \*

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

15-17 ANS  
16 À 24 JEUNES

Le +

**LE PASSAGE  
DU CODE ET  
LES COURS DE  
CONDUITE**



# NOËL 2016

## GRAINES DE STAR

Musique, danse et gourmandises



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 342 €

(sur place), hors aides  
et déductions

6-11 ANS  
24 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

L'AMBIANCE  
COMME À LA TÉLÉ

*Envie de bouger ? De te révéler ? De t'éclater en groupe ? Comme tu es sans nul doute une véritable graine de star, nous t'invitons à venir exprimer tes talents pour une fin d'année vraiment exceptionnelle ! Entre concours de p'tits chefs, balades dans la neige raquettes aux pieds ou encore micro en main, le programme est des plus riches : tu exploreras les secrets de la cuisine, de la scène et de la montagne en hiver et participeras à une dernière soirée spectacle digne des plus grands banquets de l'académie des p'tites stars.*

### TES TEMPS FORTS

- ton atelier des marmitons : création de délices sucrés, tartes et tartines originales avec concours P'tit Masterchef
- tes ateliers d'expression : musique, chant et danse avec spectacle battle en fin de séjour
- fabrication de décors et costumes
- mais aussi : aventures en plein air, raquettes aux pieds, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 18/12 au 23/12 (6 j)

réf : NSTA

342 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



# NOËL 2016

## GRAND NORD explorations et aventures



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Rejoins-nous pour vivre entre copains une semaine passionnante où nous découvrirons l'univers des chiens de traîneaux, partirons à travers les forêts vers les sommets enneigés où nous nous explorerons les secrets d'une nature préservée.*

*Pour une détente bien méritée, d'autres activités de plein air et surprises nous attendent avec notamment une dernière soirée spectacle digne des plus grandes fêtes de la Confrérie des Trappeurs du Grand Nord.*

### TES TEMPS FORTS

- ta sortie en cani-rando en compagnie de chiens de traîneaux
- la grande chasse au trésor en pleine nature, raquettes à neige aux pieds et la visite de la ferme aux rennes
- la construction d'un igloo, le bivouac trappeur avec feu de camp, la recherche de traces et indices d'animaux sauvages,
- Mais aussi : glissades en luge et bob, bonhomme de neige géant, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 18/12 au 23/12 (6 j)

réf : NGN

384 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



## À PARTIR DE 384 €

(sur place), hors aides  
et déductions

## 10-12 ANS

## 13-15 ANS

## 24 PARTICIPANTS

## 1 ENCADRANT POUR 8

Le +

### LES DÉCOUVERTES HIVERNALES INÉDITES



15

# HIVER 2017

## LES TRAPPEURS Sensations hivernales



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 268 €

(sur place), hors aides  
et déductions

4-7 ANS  
8-12 ANS

24 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LES DÉCOUVERTES  
HIVERNALES  
INÉDITES

*Cette colo te réserve un programme consacré à la découverte de la neige et de tes 1ères sensations de glisse que tu partageras avec tes copains et copines. Des animations originales et variées et un spectacle mémorable préparé par les animateurs te seront également proposés.*

- **Pour les 4-7 ans :** jeux de neige, construction d'un bonhomme de neige et de son igloo, luge, chasse au trésor, grands jeux, visite d'un élevage de rennes, ateliers pâtisserie et bricolages, traces et indices d'animaux
- **Pour les 8-12 ans :** découverte originale de la montagne en hiver avec sortie ski de fond, cani-rando, balade en raquettes à neige, tir à l'arc, chasse au trésor, soirée trappeur avec feu de camp, traces et indices d'animaux, atelier pâtisserie, grands jeux

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 2 adjoints, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 pour 90 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

|                           |             |        |
|---------------------------|-------------|--------|
| du 12 au 18 février (7 j) | réf : H1TRA | 434 €* |
| du 19 au 25 février (7 j) | réf : H2TRA | 434 €* |

Mini-séjour (programme allégé) :

|                           |             |        |
|---------------------------|-------------|--------|
| du 19 au 22 février (4 j) | réf : H3TRA | 268 €* |
| du 22 au 25 février (4 j) | réf : H4TRA | 268 €* |

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations









# HIVER 2017

## LES P'TITS RANGERS-FERMIERS

À LA COMBELLE à Pexonne (MEURTHE & MOSELLE)  
visite sur [www.lacombelle-pep54.org](http://www.lacombelle-pep54.org)

*Comme un vrai gentleman-farmer, tu pourras t'initier à l'équitation avec les poneys du centre dans un vaste manège couvert entièrement sécurisé, tu feras connaissance et nourriras tous les animaux de la ferme (chevaux, vache, mouton, lama, âne, cochon, ...), tu feras une promenade en calèche, confectionneras du pain et fabriqueras même ton arc !*

*Après ce programme de journée bien remplie, des activités de plein air, des grands jeux, des activités d'expression et de création, des animations et des veillées te seront proposés.*

### TA COLO :

Cette ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique est nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).

- 2 bâtiments fonctionnels avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- ferme, parcs et enclos à animaux, manège couvert et écuries

### PRATIQUE

- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- 1 directeur, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 10 + moniteurs professionnels
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- au départ de Strasbourg et Colmar (bus)

### DATES ET TARIFS

|                           |            |  |
|---------------------------|------------|--|
| du 13 au 19 février (7 j) | réf : H1CO | 494 €*<br>494 €*<br>494 €*<br>494 €*<br>494 €*<br>494 €*<br>494 €* |
| du 19 au 25 février (7 j) | réf : H2CO | 494 €*   |

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



4-11 ANS  
40 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LA FERME  
PÉDAGOGIQUE ET  
SES ANIMAUX



## HUSKIES ET CIE

À LA COMBELLE à Pexonne (MEURTHE & MOSELLE)  
visite sur [www.lacombelle-pep54.org](http://www.lacombelle-pep54.org)

*C'est une expérience unique qui s'offre à toi : vivre une colo en contact avec les chiens de traîneaux !*

*Après la projection d'un film qui te plongera dans leur histoire et le partage d'expérience d'un comportementaliste canin qui t'apprendra à mieux les connaître, un musher professionnel t'immergera dans la vie de la meute : contact, toilettage et nourrissage des chiens, 3 séances de cani-rando ou sorties en traîne au (selon enneigement).*

*Laissant ton compagnon à 4 pattes, de l'équitation, des activités de plein air, des grands jeux, des animations et des veillées te seront proposés.*

### TA COLO :

Cette ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique est nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).

- 2 bâtiments fonctionnels avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- ferme, parcs et enclos à animaux, manège couvert et écuries

### PRATIQUE

- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- 1 directeur, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 10 + moniteurs professionnels
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- au départ de Strasbourg et Colmar (bus)

### DATES ET TARIFS

|                           |            |         |
|---------------------------|------------|---------|
| du 13 au 19 février (7 j) | réf : H1TR | 564 € * |
| du 19 au 25 février (7 j) | réf : H2TR | 564 € * |

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

9-12 ANS  
13-16 ANS  
2 GROUPES DE 10  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LE SÉJOUR CHIENS  
DE TRAINEAUX



# HIVER 2017

## CHEVAL PASSION

À LA COMBELLE à Pexonne (MEURTHE & MOSELLE)  
visite sur [www.lacombelle-pep54.org](http://www.lacombelle-pep54.org)

*Viens vivre pleinement ta passion pour le cheval et partager des aventures équestres inoubliables.*

*Grâce aux installations du centre (vaste manège couvert de 40 m, écuries avec 20 box, carrière et parcours en sous-bois) et sous la conduite d'un moniteur équestre, tu feras connaissance avec Appaloosa, Selle français, Fjord, Welsh, ...). En cours collectifs, tu pratiqueras la monte en manège, randos, l'initiation à l'attelage et à la voltige, les jeux équestres, le travail à pied (longe et longues rênes) et les soins (entretien des boxes, pansage et nourrissage des chevaux), mais aussi des grands jeux, des animations et des veillées.*

### TA COLO :

Cette ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique est nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).

- 2 bâtiments fonctionnels avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- ferme, parcs et enclos à animaux, manège couvert et écuries

### PRATIQUE

- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- 1 directeur, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 10 + moniteurs professionnels
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- au départ de Strasbourg et Colmar (bus)
- **Indispensable** : prévoir bottes d'équitation (bombe fournie)

### DATES ET TARIFS

|                           |            |         |
|---------------------------|------------|---------|
| du 13 au 19 février (7 j) | réf : H1EQ | 564 € * |
| du 19 au 25 février (7 j) | réf : H2EQ | 564 € * |

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



9-12 ANS

13-17 ANS

2 GROUPES DE 10

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LA COLO DÉDIÉE À  
L'ÉQUITATION





# HIVER 2017

## GLISSE & SPLASH FELDBERG

TITISEE-NEUSTADT / FORÊT-NOIRE (ALLEMAGNE)

*À deux pas de l'Alsace, à 1493 m d'altitude, le Feldberg est une station de ski moderne et réputée avec 50 km de pistes et 28 remontées mécaniques, pour skieurs et snowboarders de tous niveaux. Dans un cadre exceptionnel, dominant le lac du Titisee, le chalet typique Veltishof offre une vraie convivialité et permet une approche de la langue allemande*

8-13 ANS

40 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

### TES TEMPS FORTS

- 4 journées de ski ou snowboard tous niveaux avec 2 h de cours de ski et 3 h avec nos animateurs.
- journée au fameux complexe nautique Bade-Paradies Galaxy équipé de 18 toboggans
- soirées détente avec bob sur une piste d'1 km, randonnée en raquettes, jeux, baby-foot et ping-pong, soirée disco

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 assistante sanitaire et 1 animateur pour 8+ moniteurs de ski professionnels pour 40 participants

### PRATIQUE

- chambres de 2 à 6 tout confort avec sanitaires intégrés ou collectifs
- navettes-bus pour rejoindre les pistes
- messagerie vocale d'infos séjours
- **Indispensable** : carte d'identité ou passeport en cours de validité + carte européenne d'Assurance Maladie indispensables

### DATES ET TARIFS

|                                   |             |         |
|-----------------------------------|-------------|---------|
| du 12 février au 18 février (7 j) | réf : H1FEL | 500 € * |
|-----------------------------------|-------------|---------|

Tarifs tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg

Location du matériel ski ou surf et chaussures en option (+ 85 €)

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

Le +

UN VASTE  
DOMAINE SKIABLE  
ET LES PLAISIRS  
AQUATIQUES



# HIVER 2017

## GARMISCH

### GARMISCH-PARTENKIRCHEN (ALLEMAGNE)

*De renommée mondiale, la station de Garmisch -Partenkirchen culmine à 2830 m d'altitude. Son vaste domaine (105 remontées mécaniques et 210 kilomètres de pistes) a accueilli les Championnats du Monde de ski 2011. Enneigement, équipements de qualité et ambiance à nulle autre pareille sont garantis !*

#### TES TEMPS FORTS

- 5 journées de ski alpin ou snowboard avec notre équipe d'encadrement diplômée, par groupes d'âges et de niveau, pique-nique sur les pistes ou en salle hors-sac
- programme après-ski selon envie du groupe: soirée disco à la patinoire, piscine à vagues et jacuzzis, luge nocturne sur pistes éclairées, veillées.

#### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur , 1 animateur pour 10 pour 40 participants

#### PRATIQUE

- accueil à l'auberge de jeunesse en chambres de 2 à 6 avec sanitaires intégrés ou collectifs
- cafétéria, salles d'activités et accès internet, équipement hifi/vidéo
- dîners sous forme de buffets
- navettes-bus locales pour rejoindre les pistes
- messagerie vocale d'infos séjours
- **Indispensable** : carte d'identité ou passeport en cours de validité + carte européenne d'Assurance Maladie indispensables
- organisé en partenariat avec VPT 68 et AROEVEN

#### DATES ET TARIFS

du 12 février au 18 février (7 j)      réf : H1GAR      650 € \*

Tarifs tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg

Location du matériel ski ou surf et chaussures en option (+ 90 €)

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



13-17 ANS

40 JEUNES

ENCADRANT POUR 8

Le +

**SKI SUR LE GLACIER  
ET ACCÈS PISCINE  
ET PATINOIRE**



# PRINTEMPS 2017

## GRAINES DE STAR

Musique, danse et gourmandises



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 290 €

(sur place), hors aides  
et déductions

6-11 ANS  
24 ENFANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

L'AMBIANCE  
COMME À LA TÉLÉ

*Envie de bouger ? De te révéler ? De t'éclater en groupe ?*

*Comme tu es sans nul doute une véritable graine de star, nous t'invitons à venir exprimer tes talents pour une fin d'année vraiment exceptionnelle ! Entre concours de p'tits chefs ou encore micro en main, le programme est des plus riches : tu exploreras les secrets de la cuisine, de la scène et de la montagne et participeras à une dernière soirée spectacle digne des plus grands banquets de l'académie des p'tites stars.*

### TES TEMPS FORTS

- ton atelier des marmitons : création de délices sucrés, tartes et tartines originales avec concours P'tit Masterchef
- tes ateliers d'expression : musique, chant et danse avec spectacle battle en fin de séjour
- fabrication de décors et costumes
- mais aussi : aventures en plein air, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 09/04 au 13/04 (5 j)

réf : P1GRA

290 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations





# PRINTEMPS 2017

## A FOND LES MANETTES mini-moto



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

*Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto !*

*Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, sur mini-moto 50 cm3.*

*Après les séances de pilotage, tu deviendras un vrai expert scientifique : la colo regorge de trésors cachés pour réaliser de fantastiques expériences et mieux comprendre la chimie ainsi que les phénomènes naturels.*

### TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm3 sur parcours aménagé et sécurisé
- tes ateliers scientifiques : enquêtes et recherche de trésors naturels, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels
- tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux
- Mais aussi : tournois sportifs, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 09/04 au 13/04 (5 j)

réf : P1MM

335 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



## À PARTIR DE 335 €

(sur place), hors aides  
et déductions

## 8-12 ANS

## 16 PARTICIPANTS

## 1 ENCADRANT POUR 8

## Le +

### LE PILOTAGE DE TA 50 CM3



# PRINTEMPS 2017

## LES EXPERTS police scientifique



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 248 €

(sur place), hors aides  
et déductions

6-11 ANS  
16 À 24 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

UNE FANTASTIQUE  
ENQUÊTE  
SCIENTIFIQUE

*Tel un jeune détective, tu mèneras ton enquête avec toute la panoplie et le matériel de la police scientifique. La colo regorge de trésors qui t'aideront à mieux comprendre la nature : tu guetteras la présence d'animaux sauvages et tu découvriras les sons de la nuit à travers une balade nocturne.*

*Entre empreintes, traces, messages codés, énigmes et expériences scientifiques, tu deviendras un vrai Expert !*

### TES TEMPS FORTS

- tes enquêtes et recherche d'indices : analyse des scènes, relevés d'empreintes, sons, prélèvements, photos, microscope ...
- tes ateliers scientifiques : observations, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels (tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux)
- ta chasse aux trésors naturels, balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 8 ans), jeux sportifs et grands jeux, ateliers créatifs, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 18/04 au 21/04 (4 j)

réf : P2EXP

248 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# PRINTEMPS 2017

## PARKOUR – TEAM YAMAKASI Free-running



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

*Deviens adepte du Parkour (PK) ou de l'art du free-running et apprends à te déplacer efficacement dans différents types d'environnements.*

*Avec d'autres traceurs (pratiquants du Parkour) tu développeras tes aptitudes physiques et ton contrôle à travers course, passément d'obstacles, sauts, roulades, escalade... avec une recherche d'efficacité mais aussi d'esthétique des mouvements.*

*Ce séjour encadré par des pros te permettra de t'épanouir grâce à une meilleure connaissance de toi. Par sa créativité et sa liberté de mouvement, le Parkour t'aidera à gagner en confiance, en tolérance et à t'ouvrir aux autres par l'échange et l'entraide.*

### TES TEMPS FORTS

- apprentissage des fondamentaux (les techniques), repérages des spots et pratique du Parkour en milieu naturel (forêt, rochers)
- pratique de l'escalade sur mur de 17 m
- accrobranche
- tournois sportifs, temps de détente en autonomie, soirées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 à 60 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 09/04 au 13/04 (5 j)

réf : P1PK

335 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



## À PARTIR DE 335 €

(sur place), hors aides  
et déductions

## 12-16 ANS

## 16 À 24 JEUNES

## 1 ENCADRANT POUR 8

## Le +

### LE DÉVELOPPEMENT DE TES APTITUDES PHYSIQUES ET LES SENSATIONS INÉDITES



# PRINTEMPS 2017

## JSP

### Jeunes sapeurs-pompiers



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

## À PARTIR DE 264 €

(sur place), hors aides et déductions

## 12-16 ANS

## 16 à 24 JEUNES

## 1 ENCADRANT POUR 8

## Le +

### L'APPROCHE DU MÉTIER ET LES EXERCICES PRATIQUES

*Quelle meilleure école de vie que celle des sapeurs-pompiers ?*

*Les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) ou cadets pompiers, ont pour objectif de te former et te divertir avec des activités liées au monde des sapeurs-pompiers (lutte contre l'incendie, sauvetage, secourisme). Ce séjour organisé en partenariat avec le SDIS (service départemental incendie et secours) te permettra de découvrir le métier de pompier mais aussi leur rôle éducatif et civique ... et, pourquoi pas, de réaliser ton rêve en devenant un futur pompier volontaire ou même professionnel.*

### TES TEMPS FORTS

- sensibilisation à la déontologie et au devoir civique avec initiation aux gestes de 1ers secours
- découverte d'une caserne de pompiers et connaissance du métier
- démonstrations et exercices pratiques : manœuvres, simulations et manipulation du matériel
- Mais aussi : tournois sportifs, activités de plein air, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 à 60 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 18/04 au 21/04 (4 j)

réf : P2JSP

264 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# PRINTEMPS 2017

## AVENTURES SPORTIVES Fun & sensations



à LA CHAUME à Orbey

ou à LA RENARDIÈRE à Aubure (voir descriptif p. 8 et 9)

*Parcours dans les arbres, escalade sur notre nouveau mur de 17 mètres, équitation, VTT ... !*

*Construite à ton rythme, cette session Aventures t'offrira à la fois de nouvelles sensations, des exploits, de la détente, mais aussi une ambiance fantastique à partager entre copains.*

*Pour décompresser entre deux défis sportifs, de nombreux temps forts te seront proposés avec une dernière soirée spectacle mémorable.*

### TES TEMPS FORTS

- ton aventure sensations : VTT et descente sur parcours bike-park ou séance d'équitation au centre équestre
- ton aventure verticale : escalade sur mur et tour de 17 m + sites naturels et accrobranche
- Mais aussi : tournois sportifs, activités de plein air, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 18/04 au 21/04 (4 j)

réf : P2AV

299 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 36 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

## À PARTIR DE 299 €

(sur place), hors aides  
et déductions

## 12-15 ANS 16 À 24 PARTICIPANTS 1 ENCADRANT POUR 8

Le +

### LES SPORTS À SENSATION ENCADRÉS PAR DES PROS



# PROFITEZ DES BONS PLANS




LES SÉJOURS

AVANTAGES  
100%  
PEP ALSACE

sont ceux sur lesquels vous bénéficiez des meilleures OFFRES !

## 1ÈRE MINUTE :

Je m'inscris **avant le 30 septembre 2016**

= **réduction de 5%** sur le prix de mon séjour  \*

\* réduction non cumulable exclusivement réservée aux séjours 100% PEP Alsace appliquée sur le tarif hors transport

## 1, 2, 3 ... PARTEZ


Je m'inscris sur **plusieurs séjours** ou **avec mes frères ou sœurs**

= **remise de 6 € par jour** à partir de la 2ème inscription (et **12 € par jour** à partir de la 3ème) sur un séjour  (3 € par jour sur les autres séjours) \*

\* remise non cumulable calculée sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s), sauf stage conduite accompagnée

## JE PARRAINE UN POTE

Je suis déjà client PEP Alsace et **je PARRAINE mon meilleur copain**

= **10% d'économies** (5 % pour mon copain) sur un séjour  (5% pour moi et 3% pour mon copain sur les autres séjours) \*

\* remises non cumulables appliquées sur les tarifs hors transport

## ON PART ENTRE POTES

Je n'ai jamais participé à une colo PEP Alsace et **je pars avec ma TRIBU**


= **5 % de remise** si vous êtes 2 ou 3 et même **8 %** si vous êtes 4 et plus

à partir sur un séjour  (remise de 3% pour chaque membre de la tribu si on part sur un autre séjour) \*

\* remises non cumulables appliquées sur les tarifs hors transport, sauf stage conduite accompagnée

## IRCOS & CE+ SERVICES !

Avec ma carte **IRCOS** ou **CE+ Services**

= **remise de 5%** pour toute inscription sur un séjour  (3 % pour les autres séjours)

\* remises non cumulables appliquées sur les tarifs hors transport, sauf stage conduite accompagnée



# DEMANDE DE RESERVATION

petites vacances 2016-2017

**Vous pouvez également télécharger et compléter directement votre DOSSIER D'INSCRIPTION sur [www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)**

1. sélectionnez votre séjour et prenez connaissance de nos conditions générales de vente (p. 34)
2. si la date de votre départ est proche, appelez-nous au 03 69 99 10 10
3. remplissez ce formulaire recto-verso en complétant toutes les rubriques et en signant
4. joignez votre **acompte** (150 € pour le 1er enfant et 75 € à partir de la 2ème inscription), majoré :
  - du montant de l'**adhésion** obligatoire (2 € par enfant)
  - du montant de la **garantie annulation** optionnelle (18 € par enfant)
  - du montant des **options** activités éventuelles
5. vous recevrez sous 8 jours :
  - votre **dossier d'inscription** avec votre relevé de compte (facture)
  - votre **Carnet de Voyage** individualisé
  - toutes les **informations pratiques** pour préparer votre départ

**Veillez compléter toutes les rubriques svp**

## LES PARENTS (OU RESPONSABLE LÉGAL)

|  |
|--|
| <b>NOM</b> du responsable légal (majuscules) ..... |
| PRENOM (majuscules) .....                          |
| <b>vo</b> tre <b>Adresse</b> n° ..... rue .....    |
| Code postal ..... LOCALITÉ .....                   |
| N° d'allocataire <b>CAF</b> : .....                |
| votre adresse <b>email</b> : .....                 |
| votre <b>téléphone</b> : ...../.....               |

## L'ENFANT (+ FRÈRES ET SOEURS)

| son NOM | son PRENOM | NE(E) LE | SEXE M/F |
|---------|------------|----------|----------|
|         |            |          |          |
|         |            |          |          |
|         |            |          |          |

## LE SEJOUR

| NOM du SEJOUR | LIEU | DATE | RÉFÉRENCE | OPTION |
|---------------|------|------|-----------|--------|
| ou            |      |      |           |        |

## ACOMPTÉ :

Je joins :  l'**acompte** de 150 € (75 € à partir du 2ème enfant ou du 2ème séjour)  
 majoré du :  du montant de l'**adhésion** PEP 2016-2017 obligatoire (+ 2 € par enfant)  
 du montant de la **Garantie Annulation** optionnelle de 18 €  
 du montant des **options** activités éventuelles..... / .....€

par :  **CHÈQUE BANCAIRE** à l'ordre des "**PEP Alsace**"  
 ou par **CHÈQUES-VACANCES ANCV**  
 ou par **CB** (CARTE BANCAIRE – dans ce cas veuillez compléter les rubriques ci-dessous svp)

### PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (option)

Je soussigné(e) ..... titulaire de la carte N° \_\_\_\_\_  
 (expiration le \_\_ / \_\_ / \_\_, cryptogramme à 3 chiffres : \_\_ \_\_ \_\_), autorise les PEP Alsace:

à débiter la somme de ..... € correspondant à l'acompte (+ adhésion obligatoire + garantie annulation optionnelle)

A ..... le ..... Signature du titulaire de la carte :

## VALIDATION

Je soussigné(e), ..... (  père /  mère /  responsable légal du participant)  
 certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'annulation des PEP Alsace et les accepter dans leur intégralité.

Je m'engage à fournir ultérieurement tous les documents nécessaires à la facturation, à compléter tous les renseignements utiles au bon déroulement du séjour et à régler le solde du séjour à la date indiquée sur ma facture.

A ..... , le ..... Signature

LES PEP ALSACE 03 69 99 10 10  
 www.vacancespep.fr

### Demande de réservation à retourner à :

#### Si vous habitez le Haut-Rhin

PEP Alsace - 8, rue Blaise Pascal  
 68000 COLMAR (Fax : 03 89 24 90 30)

#### Si vous habitez le Bas-Rhin

PEP Alsace - 280, rte de Schirmeck  
 67200 STRASBOURG (Fax : 03 88 77 34 85)



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE PEP ALSACE

Les PEP Alsace font partie du réseau national des PEP, reconnu d'Utilité publique et sont membre de la JPA (Jeunesse au Plein Air). Tous les séjours figurant dans ce catalogue sont proposés par des organisateurs du réseau PEP ou JPA. L'inscription à l'un de ces séjours implique l'acceptation des présentes conditions d'inscription ci-après.

## 1) INSCRIPTION

- A nos bureaux :

8, rue Blaise Pascal 68000 COLMAR 280, rte de Schirmeck 67200 STRASBOURG

- Par courrier : retournez le dossier d'inscription complété, signé et obligatoirement accompagné de votre acompte de 150 € (75 € à partir du 2ème enfant) à l'ordre des "PEP Alsace"

En cas d'inscription tardive (21 j avant le départ), vous

devez nous adresser la totalité du prix du séjour.

- Par téléphone (réservations uniquement) : 03 69 99 10 10

- Par internet (réservations uniquement) :

[www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)

Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions, validée par votre signature au bas du bulletin d'inscription.

L'âge de l'enfant devra impérativement être compris dans la tranche d'âge du séjour et de 4 ans révolus le jour du départ. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée de l'acompte.

## 2) ADHESION

L'adhésion PEP Alsace « enfant » pour l'année scolaire en cours est obligatoire. Si elle n'a pas encore été souscrite au moment de l'inscription, veuillez majorer votre acompte de 2 €.

## 3) PRIX

Nos prix associatifs comprennent l'ensemble des prestations suivantes :

- hébergement en pension complète
- encadrement
- matériel pédagogique et accès à l'ensemble des activités
- déplacements, visites et excursions éventuelles durant le séjour
- le transport pour se rendre sur le lieu du séjour (sauf mention particulière)
- assurance en responsabilité civile et assistance rapatriement. Ils ne comprennent pas :
- l'argent de poche du participant
- les activités optionnelles qui donnent lieu à suppléments
- les frais médicaux éventuels qui feront l'objet d'une refacturation à l'inscrivant
- la garantie annulation optionnelle

Les photographies présentées dans nos supports de vente (catalogue, site internet) sont utilisées aux fins de la promotion des séjours proposés et ne peuvent engager les PEP Alsace pour quelque raison que ce soit à l'égard du participant.

## 4) MODALITES DE REGLEMENT ET DE FINANCEMENT

Les PEP acceptent les Bons de Vacances CAF ou CMSA ainsi que les Chèques Vacances (à joindre à la fiche d'inscription). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de l'expédition de vos Bons, Chèques-Vacances ou numéraires (envoi par recommandé avec AR svp).

Le solde devra être versé au plus tard à la date figurant sur votre facture. Nous ne pourrions procéder au départ de l'enfant qu'en cas de versement de l'intégralité des sommes dues.

Dès la fin du séjour, nous vous délivrerons une attestation vous permettant de solliciter la participation de votre CE, Municipalité, Service Social ou Ministère (sauf en cas de bourse PEP/JPA).

## 5) OFFRES SPECIALES ET REDUCTIONS

Offres et réductions sont non cumulables, soumises à conditions et plafonnées. Elles ne sont pas déductibles de l'acompte forfaitaire à régler à l'inscription.

- 1) offre 3 X sans frais : dépôt de 3 chèques de garantie (ou 3 prélèvements CB) correspondant au 3 iers du prix du séjour (offre limitée aux inscriptions effectuées plus de 2 mois avant le début du séjour)
- 2) offre « Multiples » : remises pour l'inscription de plusieurs frères et sœurs appliquées sur le(s) séjour(s) le(s) plus

court(s) et réservée aux séjours PEP Alsace

3) Titulaires de la carte IRCOS ou CE + Service : remise de 3% sur tarifs hors transport (joindre photocopie de la carte)

4) Membres de l'Education Nationale ou employés d'établissement scolaire adhérent PEP Alsace : remise non rétroactive sur présentation de la carte d'adhésion « adulte » de l'année scolaire en cours et réservée aux séjours PEP Alsace

5) Offres « Parrainage » (réservée aux anciens clients), offre « Tribu » (partir à plusieurs) et autres offres temporaires : renseignez-vous auprès de nos services.

## 6) AIDES & SOLIDARITE

Aides non cumulables, soumises à conditions et plafonnées.

- association de Solidarité, les PEP peuvent accorder des aides à ceux qui en ont besoin (sauf en cas d'aide du CE). Vous pouvez solliciter notre Fonds d'Aide Exceptionnelle jusqu'à 45 jours avant le séjour (délai de rigueur).

- Si vous habitez le Bas-Rhin : subvention de la Ville pour les familles domiciliées à Strasbourg et aide du Conseil Général selon barème CAF

- autres aides possibles : Secours Populaire, Restos du Cœur, Caritas, Municipalité, Fonds d'Aide Sociale de l'Ecole, services sociaux, CCAS (contactez votre Assistante Sociale pour tout renseignement).

## 7) SERVICE INTEGRATION

Les PEP Alsace sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'intégration d'enfants porteurs de handicap. En partenariat avec l'espace ressource handicap de la JPA 67, nous étudions avec les familles concernées le séjour, les conditions d'accueil et l'accompagnement spécifique appropriés pour tout enfant convalescent, porteur d'un handicap ou sujet à PAI. Dans ce cas, tous les éléments (ordonnance, protocole) devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier afin de nous permettre de prendre les mesures de prise en charge nécessaires. Nous nous réservons le droit de refuser l'inscription ou d'interrompre le séjour en cas de défaut d'information préalable.

## 8) ANNULATION

L'annulation d'une inscription doit nous être signifiée par courrier. La date de réception du courrier sera prise en compte dans le calcul des frais d'annulation qui s'établissent comme suit :

- 1) plus de 45 jours avant le départ, 60 € seront retenus pour frais de dossier (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 260 €).
- 2) entre 45 et 31 jours avant le départ, nous retiendrons 120 € (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 320 €).
- 3) entre 30 et 8 jours avant le départ nous retiendrons 120 € + l'intégralité des frais de transport + 25 % du prix du séjour.
- 4) 7 jours et moins : nous facturerons l'intégralité du prix du séjour

En cas d'annulation pour raison médicale (sur présentation d'un certificat médical), selon la date, seules les dispositions 1, 2 ou 3 s'appliqueront.

En cas d'interruption du séjour pour raison médicale empêchant l'enfant de poursuivre son séjour (selon certificat médical), nous retiendrons le coût des journées effectuées, le coût intégral du transport majorés de 60 € au titre des frais de dossier.

Nous vous recommandons de souscrire à notre « Garantie Annulation » (voir ci-après).

## 9) GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE

La garantie annulation optionnelle (forfait de 18 € en sus du prix du séjour), garantit au souscripteur le remboursement intégral des sommes retenues par les PEP, conformément aux conditions d'annulation précisées dans les présentes conditions générales (voir ci-dessus), lorsqu'il est contraint d'annuler son séjour pour des raisons médicales dûment

certifiées (maladie, accident), de décès, de destruction des locaux privés ou de licenciement économique. Ces conditions s'appliquent uniquement si la garantie est souscrite au moment de l'inscription et jusqu'à 15 jours avant le départ. Elles ne s'appliquent pas en cas de maladie ou accident préexistant à l'inscription. La garantie annulation cesse ses effets le jour du départ ou du début du séjour. Par conséquent, aucun remboursement dans le cadre de cette garantie ne sera effectué en cas d'interruption de séjour, pour quelque raison que ce soit.

## 10) DROIT A L'IMAGE

Au cours du séjour, les participants pourront être photographiés ou filmés. Ces photographies et vidéos pourront être utilisées par les PEP Alsace pour alimenter les blogs des séjours ou illustrer catalogues, site internet ou autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse.

L'inscrivant autorise expressément les PEP Alsace, pour la durée légale des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du participant et ce à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe.

Tout refus éventuel devra nous être signifié expressément par courrier A/R, ce qui entrainera l'impossibilité pour l'organisateur de fournir des images du participant en cours de séjour (DVD ou blog séjour).

## 11) RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

Les PEP mettent en oeuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours en partenariat ou par l'intermédiaire de prestataires de service. Ces derniers conserveront les responsabilités propres à leur activité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de dates ou de programmes dues à des cas de force majeure. Les PEP se réservent le droit de modifier ou d'annuler un séjour du fait notamment d'un nombre insuffisant de participants. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. A défaut de trouver une solution de remplacement, nous rembourserons les sommes versées, sans possibilité de dédommagement.

## 12) RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Si le participant est sujet à des troubles, est porteur d'un handicap, suit un traitement médical ou un régime alimentaire particulier, ordonnance et protocole médical devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier pour nous permettre de prendre les mesures nécessaires (voir aussi 7 - Service intégration). Sauf indication préalable des parents, le participant s'engage à participer aux activités et animations prévues, ainsi qu'à se conformer aux règles de vie du séjour (voir ci-dessous).

En cas d'absence des pièces d'identité ou documents obligatoires lorsqu'ils sont exigés, le participant ne pourra pas participer au séjour qui sera considéré comme annulé sans possibilité de remboursement ultérieur. L'absence d'autres documents (autorisations, attestations, fiches de renseignements, ...) exigibles pourront empêcher le participant de pratiquer certaines activités, sans possibilité de remboursement ultérieur.

## 13) REGLES DE VIE COLLECTIVES & INTERRUPTION DE SEJOUR

Les participants s'engagent à respecter les règles de vie définies par le directeur du séjour. En cas de manquement grave au dites règles ou si l'équipe d'encadrement constate a des conséquences sur le bon déroulement du séjour ou est susceptible de compromettre le bien-être ou la sécurité du et/ou des participants au séjour, une exclusion et donc un retour anticipé pourront être prononcés. L'apport, l'incitation et la consommation d'alcool ou de

drogue sont formellement interdits et donneront lieu à un rapatriement disciplinaire.

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de renvoi d'un jeune dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires ou comportementales décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés seront à la charge des familles.

#### 14) AGREMENTS

Nos séjours sont conformes aux normes en vigueur du point de vue pédagogique, sanitaire ainsi que des équipements de sécurité. Ils sont agréés par les Ministères de Tutelle, par les Ministères de l'Education Nationale, du Tourisme et de la Santé, les Services Préfectoraux, les Caisses d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Agrément tourisme : inscription au Registre des opérateurs de voyages et de séjours « Atout France » n° IM 075 11 0209.

#### 15) SANTE ET FRAIS MEDICAUX

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture (dans votre « Carnet de Voyage ») des informations relatives :  
- aux vaccinations obligatoires ou à leur contre-indication  
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux  
- aux pathologies chroniques ou aiguës en cours  
- aux coordonnées du médecin traitant  
- à la non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives prévues pour le séjour.  
Les soins médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...) seront facturés à l'inscrivant qui s'engage à les rembourser avant la fin du séjour.

Suite au paiement, il recevra les feuilles de soins pour percevoir le remboursement Sécurité Sociale et mutuelle. La non-présentation de l'attestation CMU entraîne l'obligation de remboursement par la famille des frais engagés pour l'enfant. Pour les séjours à l'étranger (CEE), se munir d'une attestation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie. L'inscrivant autorise le directeur du séjour à faire soigner le participant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions médicales éventuelles.

#### 16) DESCRIPTIFS DES SEJOURS

Les activités (éducatives, sportives ou culturelles) contribuent au développement de l'enfant et ne sont pas une fin en soi. Hormis la mention « stage », elles seront pratiquées à titre

d'initiation ou de découverte (de 1 à 3 séances). Les programmes d'activités sont prévisionnels et sont aménagés selon durée du séjour ou choix des participants.

Toute modification du programme liée au bon vouloir du participant ou à des cas de force majeure (conditions météorologiques notamment) ne saurait être imputée à l'Association.

En cas de nombre de participants insuffisant, certaines activités proposées au choix pourront être supprimées et remplacées par une activité de substitution.

#### 17) ENCADREMENT

Les projets éducatifs adaptés aux envies et aux besoins des jeunes sont mis en oeuvre par des équipes d'encadrement compétentes, diplômées et formées, conformément à la législation en vigueur. Le personnel technique prend en charge le service de restauration et d'entretien du centre (sauf camps), des assistants sanitaires assurent le suivi médical et d'hygiène des enfants.

#### 18) TRANSPORTS ET CONVOCATIONS

Ils s'effectuent en présence d'un responsable PEP. Sauf mention particulière les transports vers le centre sont inclus dans le prix du séjour. Le mode de transport ainsi que les lieux de rendez-vous sont déterminés 30 jours avant le départ tenant compte des inscrits et des conditions de voyage. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours.

La réglementation des transports (temps de conduite, arrêts, ...) est scrupuleusement respectée.

Arrivées tardives et départs prématurés du participant ne donnent lieu à aucun remboursement du prix du transport. Les participants supporteront seuls les conséquences et frais supplémentaires s'ils sont dans l'impossibilité de présenter les documents de voyage requis (passeport, carte d'identité, etc.). Au retour, en cas de retard non signalé ou non justifié de la famille, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et l'enfant sera confié aux autorités compétentes passé le délai d'une demi-heure. Tout retard donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 30 €. Tout rapatriement ou racompanement au domicile sera facturé à la famille.

Afin de ne pas perturber le bon déroulement du séjour, les accueils sur place sont possibles mais exclusivement réservés à des situations particulières et sur demande préalable des parents.

#### 19) ASSURANCES

L'assurance (MAIF et IMA), comprise dans le prix du séjour, couvre les activités et les transports organisés par le PEP. Enfants et jeunes bénéficient des garanties accidents corporels, responsabilité civile et situation d'urgence médicale. L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles. Les PEP déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'objets personnels ou d'argent de poche sauf s'ils ont été confiés à l'équipe du séjour.

#### 20) PROCEDURES DE PRESERVATION DE LA PROPRIETE ET GESTION DE CRISE

Dans le cadre de leur démarche qualité certifiée Iso 9001 : 2008, les PEP Alsace mettent en oeuvre une procédure de préservation de la propriété du client assurant que tout est mis en oeuvre pour assurer le respect des données et des biens du participant et de l'inscrivant.

De même, l'organisateur met en place une procédure de gestion de crise (accident, épidémie, ...) mettant en oeuvre tous les moyens appropriés (signallement aux autorités compétentes, intervention sur site, information, n° d'urgence communiqué aux familles, ...).

#### 21) LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en nous écrivant à : PEP Alsace, 8 rue Blaise Pascal 68000 COLMAR.

#### 22) RECLAMATIONS

Les PEP Alsace déclinent toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol d'affaires personnelles, espèces ou objets de valeur que les participants auraient choisi d'emporter sur le lieu du séjour survenus durant le transport ou le séjour sauf si les objets concernés ont été confiés au directeur du séjour. En vue d'améliorer leurs prestations, les PEP Alsace, association certifiée Qualité Iso 9001, engageant à répondre à toute réclamation à la condition que celle-ci soit expressément formulée par écrit dans un délai maximum de 30 jours suivant la fin du séjour. Le délai de réponse moyen est de 21 jours tenant compte des nécessités d'investigations préalables auprès des équipes.

## DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-3 à R211-11 DU CODE DU TOURISME

### CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SEJOURS

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1. fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-3 à R.211-11 du même code.

#### Article R.211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article

121 1 - 7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés la facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont

faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

#### Article R.211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369 à 1369-11 du code civil, Son mentionné le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

#### Article R.211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique

correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un état partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

#### Article R211-15

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

#### Article R211-16

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles L.369-1 à L.369-11 du code civil.

Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) La destination ou les destinations du voyage et en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) Les prestations de restauration proposées ;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut

saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7 de l'article R.211-4 ;
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19) L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
  - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
  - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20) La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13 de l'article R.211-4 ;
- 21) L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

#### Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, le délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

#### Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des

prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

#### Article R211-9

- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13 de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
 

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

#### Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

#### Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13 de l'article R.211-4.

# OFFREZ À VOS ENFANTS DES VACANCES INOUBLIABLES !



**Et faites le choix de l'expérience, de la qualité et de la sécurité**



03 69 99 10 10  
[www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)  
Pep Alsace vacances

